FEDERATION ALGERIENNE DE VOLLEY BALL

GUIDE NATIONAL

SAISON 2015-2016

SOMMAIRE

- **Préambule ---------- 03**
- **Plan de formation. ---------- ---- 04**
- **Compétitions organisées par palier. ---------- --05**
- **Calendrier général des compétitions---------- 06**
- **Règlement sportif de la Nationale Une Séniors Hommes. ---------- - 07**
- **Calendrier du championnat. Nationale Une Séniors Hommes ----------10**
- **Règlement sportif de la Nationale Une Séniors Dames. ----------12**
- **Calendrier du championnat de la Nationale Une Séniors Dames. ---------- 13**
- **Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Hommes. ---------- -14**
- **Calendrier du championnat de la Nationale Deux Séniors Hommes. ---------- 16**
- **Règlement sportif de la Nationale Deux Séniors Dames. ----------17**
- **Règlement du championnat de la Nationale Trois Séniors Hommes----------19**
- **Règlement sportif du tournoi d'accession des séniors dames ----------21**
- **Règlement sportif du tournoi d'accession des séniors hommes. ----------23**
- **Règlement sportif de la coupe d'Algérie seniors hommes et dames ----------25**
- **Règlement sportif de la coupe d'Algérie catégories jeunes----------26**
- **Règlement sportif du challenge national. ----------28**
- **Catégories d'âges----------30**
- **Règlement sportif des inters sélections. ---------- --31**
- **Règlement sportif du Mini Volley. ------ ----------33**
- **Calendrier des compétitions internationales---------- 35**
- **Calendrier administratif---------- 36**
- **Barème financier des arbitres---------- 37**
- **Annuaire des associations de la Nationale Une et deux----------38**
- **Annuaire des ligues----------39**
- **Informations utiles---------- 40**

Préambule

L'édition du Guide national 2015/2016 a connu un retard dans sa confection et sa mise à jour. Il a fallu apporter des modifications et le remanier a plusieurs reprises. La programmation internationale nous a ainsi amené à revoir le calendrier suite aux tournois de qualification aux JO de Rio , en seniors hommes et dames , programmés par la FIVB. L'adoption du nouveau système de compétition 2015/2016 ainsi que la période de flottement qui a prévalu lors de la réception des programmes d'activité des ligues, notamment dans la récolte des données que nous devions compulser, sont également les raisons essentielles qui expliquent ce retard.

la mise place du nouveau système a entrainé a un aménagement nouveau du calendrier des compétitions afin de tenir compte du grand nombre d'opérations des jeunes tout en rééquilibrant le niveau des compétitions pour les divisions inferieures, notamment pour les catégories masculines.

Enfin, à travers ce document nous présentons un condensé de l'ensemble des opérations et activités du Volley Ball, touchant à tous les aspects, qui se dérouleront tout au long de l'année, a travers le territoire national.

Nous souhaitons que l'ensemble de nos partenaires l'utilisent et le considère comme le document majeur de leur travail, pour le suivi et la réussite de notre saison sportive.

PLAN DE FORMATION 2016

N°	Objectifs	Dates	Lieux
1	Séminaire des entraineurs de Divisions Trois	13 Février	Sétif
2	Séminaire des arbitres (zonal)	13 Février	Sétif
3	Stage de formation « arbitre de Beach »	17 Mars	Tizi-Ouzou
4	Journée de réflexion sur le système de formation	Mars	Alger
5	Regroupement de réflexion sur les contenus de formation	Mars/Avril	Alger
6	Formation des formateurs d'entraineurs VB/BV	(3 à 4 jours)	Alger
7	Formation des Formateurs Arbitres	(3 à 4 jours)	Alger ou Sétif
8	Formation de qualification et d'équivalence***		9 ligues
9	Passage de grade arbitre : Wilaya/ Régional		4 à 5 régions
10	Passage de grade arbitre Régional/Fédéral		4 à 5 régions
11	Formation entraineurs	A déterminé	9 ligues
12	Formation arbitre wilaya	Vacances	9 ligues
13	Stage au profit des arbitres de la région SUD	(urgence)	4 ligues
14	Formation de Beach pour entraineurs	A déterminé	4 ligues
15	Formation statistique Tiebreak	Mai	Alger
16	Formation statistique VIS	Mai	Alger
17	Séminaires des arbitres par zones (recyclages)	périodiques	9 ligues
18	Séminaire international sur la performance en volleyball	Novembre	Alger
19	Séminaire des entraineurs Division Trois	Septembre	Alger
20	Regroupement des entraineurs nationaux	octobre	Alger
21	Collèges techniques national	Juin	
22	Regroupement des DML et S/G	Août	
23	Séminaire international spécial « Mini Volley ».	Décembre	A déterminé
24	Séminaire des Directeurs techniques	Août	Alger
25	Séminaire des DML chargés de l'administration	Août	Alger
26	Séminaire pour les entraineurs nationaux.	Novembre	
27	Stage de recyclage d'entraineurs de la nationale 1 et 2	Septembre	A déterminé
28	Regroupement des arbitres pour le début de saison (TEST)	Septembre	Alger
29	Stage d'entraineur national « Niveau 1 » spécial Beach	A déterminé	Alger
30	Stage d'entraineurs national « Niveau 1 »	A déterminé	INFS/STS
31	Stage d'entraineurs national « Niveau 2 »	A déterminé	INFS/STS
32	Stage d'entraineurs national « Niveau 3 »	A déterminé	INFS/STS

***dépend de la commission de réflexion sur le système de formation de la FAVB.**

COMPETITIONS ORGANISEES PAR PALIER

LIGUE DE WILAYA

- Challenge national (Minimes garçons et filles / Cadets et Cadettes / Juniors).
- Jeux éducatifs pour les écoles : Une fois par trimestre.
- Mini volley pour les écoles et les benjamins, sous forme de tournoi de 2vs2 à 6vs6, sur un minimum de (05) cinq terrains avec un minimum de (08) huit tournois pour la saison.
- Coupe d'Algérie phase wilaya.
- Coupe de la Ligue.
- Championnat de division Trois-Seniors Hommes, pour sept ligues.
- Championnat de division Deux-Seniors Dames, pour trois ligues.
- Beach volley et Sahara volley.
-

FEDERATION

- Championnat national Une-Seniors Hommes.
- Championnat national Deux-Seniors Hommes.
- Championnat national Une, Seniors Dames.
- Tournoi d'accession, Seniors Hommes et dames.
- Challenge national jeunes catégories.
- Tours nationaux de coupe d'Algérie.
- Sahara Volley.
- Beach Volley.

CALENDRIER GENERAL DES COMPETITIONS

DATES	Championnat d'Algérie						Coupe jeune	Challenge jeune
	1A - SH		1A - SD	1B - SH		CADETS		
06/07/nov		J-1						
13/14/nov		J-2	J-1					
20/21/nov		J-3	J-2	PHASE « 1 »	J-1			
27/28/nov		J-4	J-3		J-2			
04/05/dec		J-5	J-4		J-3			
11/12/dec		J-6	J-5		J-4			
18/19/dec		1/16	J-6		1/16			
MAR 22/DEC	PHASE « 2 »	J-1						
25/26/dec			J-7		J-5	1er tournoi		
01/02/jan		TOURNOI QUALIFICATIF AUX JEUX OLYMPIQUE	J-8		J-6			
08/09/jan			J-9		J-7			
15/16/jan		J-2	J-10		J-8			
MAR 19/JAN		J-2						
22/23/jan		j-3	J-11		J-9			Championnat zonal
29/30/jan		J-4	TOURNOI QUALIFICATIF AUX JEUX OLYMPIQUE		J-10			
05/06/fev		J-5			J-11		TOUR ZONAL	
12/13/fev		J-6			J-12			
19/20/fev		J-7			J-13			
26/27/fev		1/8	1/8		1/8			
04/05/mar		J-8	J-12		J-14			
11/12/mar		J-9	J-13					
18/19/mar		J-10	J-14	PHASE 2	J-1		TOUR INTERZONE	
25/26/mar		CH-AFR CLUBS Messieurs	1/4		J-2			
01/02/avr			J-15		J-3		1/8	
08/09/avr		J-11	J-16		J-4			
Mar 8 avr		J-12						
15/16/avr		J-13	1/2		J-5			
Mar 19 avr		¼ EFAA-ESS	CH-AFR CLUBS DAMES					
22/23/avr		J-14			J-6			
29 avr	PHASE 3	1/2				2eme tournoi		
4/5/06/07mai		T1	J-17				1/4	
11/12/13/mai		T2	FINALE					Tour interzone
20/21/mai		TOURNOI QUALIFICATIF AUX JO	TOURNOI QUALIFICATIF AUX JO					
27/28/mai								
3/4/JUI			WGP 2016					
11/12/13 juin		T3						
16/17/juin						3eme tournoi		
18/19/20 juin		T4	J-18				1/2	
25 juin		FINALE						Semi national
30 juin							Finale	
9-10-11 juillet								TOUR NATIONAL
17 JUILLET								FINALE
22/23/JUIL								
29/30/JUIL								
05/06/aout								
12/13/aout								
19/20/aout								
26/27/aout								
02/03/sep								
09/10/sep								
16/17/sep		J-1						
23/24/sep			J-1					
31/09/01/oct					J-1	1er tournoi		
07/08/oct.								

REGLEMENT SPORTIF DE LA NATIONALE UNE - SENIORS HOMMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée 'NATIONALE UNE - SENIORS HOMMES', est organisée par la FAVB pour la saison 2015/ 2016.

ARTICLE 2

La Nationale UNE est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs (cahier de charges) et Financier, vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et dans le respect de l'article 2 des règlements généraux.

ARTICLE 3

La Nationale Une regroupe Seize(16) équipes :

1ère Phase :

- Les SEIZE (16) équipes sont reparties en QUATRE (04) poules 'A' 'B' 'C' 'D', de QUATRE (04) équipes chacune, sur la base du classement de la précédente saison (Serpentin). Cette phase se déroulera en Aller - Retour.
- A l'issue de cette phase, un classement de la 1ère à la 4éme place pour chaque poule sera établi.

2ème phase :

- Les équipes classées 1er et 2ème des quatres poules de la 1ère phase composeront la poule 'E'.
- Les équipes classes 3ème et 4ème des quatre poules de la 1ère phase composeront la poule 'F'.
- Cette phase se déroule en ALLER ET REOUR.
- A L'issue de laquelle un classement sera établi, de la 1ère et la 8éme place pour les deux poules.
- L'équipe classée huitième (8éme) de la poule 'E' rétrograde a la poule I de la 3éme phase et l'équipe classée 1ére de la poule 'F' accède en poule 'H' de la 3éme phase.
- Le calendrier de deux poules sera arrêté par tirage au sort.

3éme phase :

- Les équipes classées de la 1ère à la 4éme place de la poule 'E' composeront la poule 'G'.
- Les équipes classée de la 5éme à la 7éme place de la poule 'E' et l'équipe classée 1er de la poule 'F' composeront la poule 'H'.
- L'équipe classée 8ème de la poule 'E' et les équipes classée de la 2éme à la 4éme place de la poule 'F' composeront la poule 'I'.
- Les équipes classée de la 5éme à la 8éme place de la poule 'F' composeront la poule 'J'.
- La troisième phase se déroulera sous forme de tournoi avec un total de quatre (4) tournois pour chaque poule.
- Durant cette phase et après chaque tournoi, les équipes classées 1éres des poules 'H-I-J' accéderont aux poules immédiatement supérieures et les équipes classées 4émes des poules 'G-H-I' rétrograderont aux poules immédiatement inferieures.
- A la fin de cette phase, un classement sera établi de la 1ére à la 16éme place, désignant l'équipe championne participera au championnat d'Afrique et les deux équipes relégables.
- Le classement final servira de base au calendrier 2016/2017.
- Les équipes classées de la 1ére à la 3éme place des trois derniers tournois de la poule 'G' seront primées par notre partenaire OOREDOO.

ARTICLE 4

Pour la 1ére phase les poules sont constituées comme suit : A – B – C – D

	POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
1	NRBBA	ESS	GSP	MBB
2	EFAA	OEK	POC	OMK
3	IBMC	ASVB	NCB	WOR
4	WAT	ITRS	RCM	MCBL

ARTICLE 5

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1point pour le perdant.
- Forfait : moins 1 point pour chaque phase en plus d'une amende. (pour les tournois voir article 16)

ARTICLE 6

En cas d'égalité de points, il sera tenu compte par ordre :

- Du classement jumelé cadet seniors.
- Du classement des cadets.
- Du classement de la phase précédente.
- Du nombre de rencontres gagnées.
- Du set avérage général (Quotient).
- Du point avérage général (Quotient).
- Du set avérage particulier (Quotient).
- Du point avérage particulier (Quotient)

ARTICLE 7

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu et suivant les règlements généraux de la FAVB. Ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- Ballons officiels de la compétition MVA 200.
- Ramasseurs de balles à la charge de l'équipe recevante.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournies par l'équipe recevante.
- Plaquettes de changement.
- Deux à Quatre drapeaux de juge de lignes fournis par l'équipe recevante.
- Service d'ordre à la charge de l'équipe recevante.
- Dans le cas ou il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevante est dans l'obligation de changer de maillots.

ARTICLE 8

Seuls les athlètes dûment licenciés et en tenues uniformes sont admis dans l'aire de jeu, à savoir :

- **Les équipes doivent être constituées de Dix Athlètes au moins et de Douze au plus, Quatorze lors des tournois (Article 107 alinéa 11 des Règlements généraux).**
- L'entraineur.
- L'entraineur adjoint.
- 2ème entraineur adjoint.
- Le médecin agrée par la FAVB.
- Le kinésithérapeute ou soigneur.

ARTICLE 9

Les équipes de cette division sont tenues de s'engager au niveau des ligues wilaya et doivent participer aux championnats (challenge et challenge promotionnel), et tournois Ecoles, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors Garçons, conformément aux Règlements généraux ; chaque forfait dans les Championnats (challenge et challenge Promotionnel) Wilaya sera sanctionné par la perte d'un point au classement du Championnat National Une.

REMARQUE

Les ligues de wilaya doivent informer immédiatement par Email, ou lettre recommandée la FAVB, après l'homologation définitive du forfait enregistré ou d'un abandon dans leur championnat.

ARTICLE 10

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat de la ligue wilaya, un abandon de la compétition en cours de saison, entrainera automatiquement la perte du titre et sa relégation en division inferieur, en plus des sanctions prévues par la réglementation.

ARTICLE 11

Aucun changement de dates et d'horaires ne sera toléré après envoi des désignations aux clubs et aux arbitres, sauf cas de force majeure. Un changement peut être autorisé, après une demande formulée par le club (Article 107 Alinéa 5) accompagné d'un avis de virement (conformément au barème financier).

ARTICLE 12

Conformément aux fiches d'engagement, tout problème de transmission d'Email relève de la responsabilité des clubs et non de la FAVB.

ARTICLE 13

Les clubs doivent s'acquitter des amendes avant la fin de chaque phase, faute de quoi il sera fait application de la réglementation.

ARTICLE 14

L'Adresse Electronique(EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations, afin de faciliter la communication.

ARTICLE 15

Les clubs sont tenus de connaitre et d'appliquer, sans réserves ni restriction, les règlements généraux, le présent règlement, et respecter les clauses du cahier des charges; faute de quoi des mesures disciplinaires seront prises par le Bureau Fédéral.

ARTICLE 16

Lors des tournois, seuls les joueurs, entraîneurs et dirigeants inscrits sur la fiche d'engagement ou, à défaut, sur la première feuille de match peuvent participer au tournoi dans la même catégorie.
Lors des tournois, l'association absente au 1er match est déclarée forfait pour la suite de tournoi et rétrograde à la dernière poule. Ce forfait sera comptabilisé comme un seul forfait, (conformément aux règlements généraux article 12), sans préjudice des dispositions réglementaires, notamment l'article 05 du présent guide.

ARTICLE 17

L'équipe utilisant un ou deux joueurs libero, durant le tournoi devra les mentionner sur la liste d'engagement présenté par le club, lors de la 1ère journée ils évolueront durant le tournoi uniquement a ce poste et ne feront l'objet d'un changement dans ce cas il sera permis le changement qu'on cas de blessure.

ARTICLE 18

L'organisation des tournois de la 3éme phase se fera sur la base du classement de la 2éme phase.

- 1er choix l'équipe classée 1ère
- 2éme choix l'équipe classée 2éme
- 3éme choix l'équipe classée 3éme
- 4éme choix l'équipe classée 4éme

NB : Dans le cas ou le club organisateur est relégable pour le tournoi suivant, l'équipe qui accède prendra l'organisation du tournoi.
Pour la poule « J » en cas d'absence d'organisateur pour accession, le tournoi sera attribué à l'équipe la mieux classée de la précédente phase.

CALENDRIER DES COMPETITIONS
DE LA NATIONALE UNE A SENIORS HOMMES

1ére PHASE

JOURNEES	POULE 'A'		JOURNEES
1ère 06-07 /11/15	NRBBA-IBMC	EFAA-WAT	4ème 27-28/11/15
2ème 13-14/11/15	IBMC-WAT	NRBBA-EFAA	5ème 04-05/12/15
3ème 20-21/11/15	EFAA-IBMC	WAT-NRBBA	6ème 11-12/12/15
JOURNEES	**POULE 'B'**		**JOURNEES**
1ère 06-07 /11/15	ESS-ITRS	ASVB-OEK	4ème 27-28/11/15
2ème 13-14/11/15	ITRS-OEK	ESS-ASVB	5ème 04-05/12/15
3ème 20-21/11/15	ASVB-ITRS	OEK-ESS	6ème 11-12/12/15
JOURNEES	**POULE 'C'**		**JOURNEES**
1ère 06-07 /11/15	GSP-RCM	POC-NCB	4ème 27-28/11/15
2ème 13-14/11/15	RCM-NCB	GSP-POC	5ème 04-05/12/15
3ème 20-21/11/15	POC-RCM	NCB-GSP	6ème 11-12/12/15
JOURNEES	**POULE 'D'**		**JOURNEES**
1ère 06-07 /11/15	MBB-WOR	OMK-MCBL	4ème 27-28/11/15
2ème 13-14/11/15	WOR-MCBL	MBB-OMK	5ème 04-05/12/15
3ème 20-21/11/15	OMK-WOR	MCBL-MBB	6ème 11-12/12/15

DEUXIEME PHASE (Après tirage au sort)

POULE 'E'

ALLER	RENCONTRES				RETOUR
1ère Journée 22/12/15	1ère /8ème	2eme / 7ème	3ème /6ème	4ème/5me	8ème Journée 04-05/03/16
2ème Journée 15-16/01/16 et mardi 22/01/16	8ème/5ème	6ème /4ème	7ème/3ème	1er /2ème	9ème Journée 11-12/03/16
3ème Journée 22-23/01/16	2ème /8ème	3éme/1éme	4ème/7ème	5ème /6ème	10ème Journée 18-19/03/16
4ème Journée 29-30/01/16	8eme /6eme	7ème/5ème	1er/4ème	2ème/3ème	11ème Journée 25-26/03/16
5ème Journée 05-06/02/16	3ème /8éme	4ème/2ème	5ème /1er	6éme/7ème	12ème Journée Mardi 29/03/16
6ème Journée 12-13/02/2016	8ème/7ème	1er/6eme	2éme /5ème	3éme/4ème	13ème Journée 01-02/04/16
7ème Journée 19-20/02/16	4ème/8eme	5ème /3ème	6éme/2ème	7ème/1er	14ème Journée Mardi 04/04/16

POULE 'F'

ALLER	RENCONTRES				RETOUR
1ère Journée 18-19/03/16	1er /8ème	2ème / 7ème	3ème /6ème	4ème /5ème	8ème Journée 04-05/03/16
2ème Journée 15-16/01/16 et mardi 22/01/16	8ème/5ème	6ème /4ème	7ème/3ème	1er /2ème	9ème Journée 11-12/03/16
3ème Journée 22-23/01/16	2ème /8ème	3éme/1éme	4ème/7ème	5ème /6ème	10ème Journée 18-19/03/16
4ème Journée 29-30/01/16	8eme /6eme	7ème/5ème	1er/4ème	2ème/3ème	11ème Journée 25-26/03/16
5ème Journée 05-06/02/16	3eme /8eme	4ème/2ème	5ème /1er	6eme/7ème	12ème Journée Mardi 29/03/16
6ème Journée 12-13/02/2016	8eme/7eme	1er/6eme	2eme /5ème	3éme/4ème	13ème Journée 01-02/04/16
7ème Journée 19-20/02/16	4ème/8eme	5ème /3ème	6eme/2ème	7ème/1er	14ème Journée Mardi 04/04/16

Troisième Phase

1er Tournoi	
Poule 'G'	
1er	Poule E
2ème	Poule E
3ème	Poule E
4ème	Poule E
Poule 'H'	
5ème	Poule E
6ème	Poule E
7ème	Poule E
8ème	Poule E
Poule 'I'	
1er	Poule F
2ème	Poule F
3ème	Poule F
4ème	Poule F
Poule 'J'	
5ème	Poule F
6ème	Poule F
7ème	Poule F
8ème	Poule F

2ème Tournoi	
Poule 'G'	
1er	Poule 'G'
2ème	Poule 'G'
3ème	Poule 'G'
1er	Poule 'H'
Poule 'H'	
4ème	Poule 'G'
2ème	Poule 'H'
3ème	Poule 'H'
1er	Poule 'I'
Poule 'I'	
4ème	Poule 'H'
2ème	Poule 'I'
3ème	Poule 'I'
1er	Poule 'J'
Poule 'J'	
4ème	Poule 'I'
2ème	Poule 'J'
3ème	Poule 'J'
4ème	Poule 'J'

3ème Tournoi	
Poule 'G'	
1er	Poule 'G'
2ème	Poule 'G'
3ème	Poule 'G'
1er	Poule 'H'
Poule 'H'	
4ème	Poule 'G'
2ème	Poule 'H'
3ème	Poule 'H'
1er	Poule 'I'
Poule 'I'	
4ème	Poule 'H'
2ème	Poule 'I'
3ème	Poule 'I'
1er	Poule 'J'
Poule 'J'	
4ème	Poule 'I'
2ème	Poule 'J'
3ème	Poule 'J'
4ème	Poule 'J'

4ème Tournoi	
Poule 'G'	
1er	Poule 'G'
2ème	Poule 'G'
3ème	Poule 'G'
1er	Poule 'H'
Poule 'H'	
4ème	Poule 'G'
2ème	Poule 'H'
3ème	Poule 'H'
1er	Poule 'I'
Poule 'I'	
4ème	Poule 'H'
2ème	Poule 'I'
3ème	Poule 'I'
1er	Poule 'J'
Poule 'J'	
4ème	Poule 'I'
2ème	Poule 'J'
3ème	Poule 'J'
4ème	Poule 'J'

- Quatre tournois de trois matchs.
- Accession- relégation après chaque tournoi pour les quatre poules.
- Prix financier pour le 1er, 2ème et 3ème classé des trois derniers tournois de la Poule 'G'.

REGLEMENT SPORTIF DE LA NATIONALE UNE – DAMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée 'NATIONALE UNE DAMES', est organisée par la FAVB pour la saison 2015/2016.

ARTICLE 2

La Nationale Une séniors dames est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs (cahier de charges) et financier vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et dans le respect de l'article 2 des règlements généraux.

ARTICLE 3

La Nationale Une séniors dames regroupe dix (10) équipes en Poule unique.

ARTICLE 4

L'ordre de désignation des rencontres se fera selon la table de berger, en prenant en considération le classement final de la saison précédente.

ARTICLE 5

La poule est constituée comme suit :

1. **G.S.PETROLIERS**
2. **A.S.W.BEJAIA**
3. **N.R. CHLEF**
4. **M.B.BEJAIA**
5. **N.C.BEJAIA**
6. **SEDDOUK V.B**
7. **W.A.TLEMCEN**
8. **R.C.BEJAIA**
9. **C.R.R.TOUDJA**
10. **A.C.TIZI-OUZOU**

ARTICLE 6

Le championnat se déroulera en aller et retour, à l'issue duquel un classement de la 1ère à la 10ème place sera établi.

- L'équipe classée 1ère sera déclarée championne d'Algérie et participera au championnat d'Afrique.
- Les équipes classées de la 1ére à la 3éme place seront primées par notre partenaire OOREDOO
- Les équipes classées avant dernière et dernière rétrograderont en nationale deux.

ARTICLE 7

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.
- Forfait : mois 1 point en plus d'une amende.

ARTICLE 8

En cas d'égalité de points il sera tenu compte par ordre :

- Du Nombre de rencontres gagnés.
- Du set avérage général (Quotient)
- Du point avérage général (Quotient)
- Du set avérage particulier (Quotient)
- Du point avérage particulier (Quotient)

ARTICLE 9

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB. Ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- Ballons officiels de la compétition MVA 200.
- Ramasseurs de balles à la charge de l'équipe recevante.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe qui recevante.
- Plaquettes de changement.
- Deux à Quatre drapeaux de juge de lignes fournis par l'équipe recevante
- Service d'ordre à la charge de l'équipe recevante.
- Dans le cas ou il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevante est dans l'obligation de changer de maillots.

ARTICLE 10

Seuls les athlètes dûment licenciés et en tenues uniformes sont admis dans l'aire de jeu, à savoir :

- **Les équipes doivent être constituées de huit Athlètes au moins et de Douze au plus (Article 107 alinéa 11 des Règlements généraux).**
- L'entraineur.
- L'entraineur adjoint.
- 2ème entraineur adjoint.
- Le médecin agrée par la FAVB.
- Le kinésithérapeute Ou soigneur.

ARTICLE 11

Les équipes de cette division sont tenues de s'engager au niveau des ligues de wilaya et doivent participer aux championnats (challenge et challenge promotionnel), et tournois Ecoles, Benjamines, Minimes filles, (Cadettes, juniors), conformément aux Règlements Généraux; chaque forfait dans les Championnats (challenge et challenge Promotionnel) Wilaya sera sanctionné par la perte d'un point au classement du Championnat National << UNE >>.

REMARQUE

Les ligues de wilaya et régionales doivent informer immédiatement par Email, lettre recommandée la FAVB, après l'homologation définitif du forfait enregistré ou de l'abandon dans leur championnat.

ARTICLE 12

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat de la ligue wilaya, un abandon de la compétition en cours de saison, entrainera automatiquement la perte du titre, la relégation en division inferieur, ou la perte du droit de qualification à la phase supérieure, en plus des sanctions prévues par la réglementation.

ARTICLE 13

Aucun changement de dates et d'horaires ne sera toléré après envoi des désignations aux clubs et aux arbitres, sauf cas de force majeure. Un changement peut être autorisé, après une demande formulée par le club (Article 107 Alinéa 5) accompagné d'un avis de virement (conformément au barème financier).

ARTICLE 14

Conformément aux fiches d'engagement, tout problème de transmission d'email relève de la responsabilité des clubs et non de la FAVB.

ARTICLE 15

Les clubs doivent s'acquitter des amendes avant la fin de chaque phase, faute de quoi il sera fait application de la Réglementation.

ARTICLE 16

Les clubs sont tenus de connaitre et d'appliquer, sans réserves ni restriction, les règlements généraux et le présent règlement et de respecter les engagements du cahier des charges, faute de quoi des mesures exceptionnelles seront prises par le bureau fédéral.

ARTICLE 17

L'adresse Electronique(EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations, ceci afin de faciliter la communication.

CALENDRIER DES COMPETITIONS DE LA NATIONALE UNE A SENIORS DAMES

JOURNEES	RENCONTRES					JOURNEES
1ère 13-14/11/15	GSP-ACT	ASWB-CRRT	NRC-RCB	MBB-WAT	NCB-SVB	10ème 05-06/02/16
2ème 20-21/11/15	ACT-SVB	WAT-NCB	RCB-MBB	CRRT-NRC	GSP-ASWB	11ème 12-13/02/16
3ème 27-28/11/15	ASWB- ACT	NRC-GSP	MBB-CRRT	NCB-RCB	SVB-WAT	12ème 19-20/02/16
4ème 04-05/12 /15	ACT -WAT	RCB-SVB	CRRT-NCB	GSP- MBB	ASWB-NRC	13ème 04-05/03/16
5ème 11-12/12/15	NRC- ACT	MBB -ASWB	NCB-GSP	SVB-CRRT	WAT-NCB	14ème 11-12/03/16
6ème 18-19/12/15	ACT -RCB	CRRT-WAT	GSP-SVB	ASWB-NCB	NRC-MBB	15ème 18-19/03/16
7ème 25-26/12/15	MBB-ACT	NCB-NRC	SVB-ASWB	WAT-GSP	RCB-CRRT	16ème 25-26/03/16
8ème 22-23/01/16	ACT-CRRT	GSP-RCB	ASWB-WAT	NRC-SVB	MBB-NCB	17ème 15-16/04/16
9ème 29-30/01/16	NCB-ACT	SVB-MBB	WAT-NRC	RCB-ASWB	CRRT-GSP	18ème 29-30/04/16

REGLEMENT SPORTIF DE LA NATIONALE DEUX - SENIORS HOMMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée <<Nationale DEUX SENIORS HOMMES >>, est organisée par la FAVB pour la saison 2015/2016.

ARTICLE 2

La Nationale deux est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs (cahier de charges) et financier, vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, et dans le respect de l'article 2 des règlements généraux.

ARTICLE 3

La Nationale deux regroupe huit (08) équipes en une seule poule.

ARTICLE 4

L'ordre de désignation des rencontres se fera selon la table de berger, en prenant en considération le classement final de la saison précédente.

ARTICLE 5

La poule est constituée comme suit :

1- **N.ZERROUAK**
2- **J.M.BATNA**
3- **E.S.BETHIOUA**
4- **E.S.TADJENANT**
5- **M.R.HASSI BOUNIF**
6- **H.A.MRANNABA**
7- **A.S.BOUFARIK**
8- **J.S.C.OULED ADOUANE**

ARTICLE 6

Le championnat se déroulera comme suit :

La première phase : le Championnat se déroulera en aller et retour, à l'issue duquel un classement de la 1ère à la 8ème place sera établi.

- Les équipes classées de la 1ère à la 4ème place, composeront la poule du titre.
- Les équipes classées de la 4ème à la 8ème place, composeront la poule de la relégation.

La deuxième phase : elle se disputera en aller et retour:

- Un tirage au sort sera effectué pour l'établissement du programme de la deuxième phase.
- Les 4 équipes de la poule du titre disputeront un championnat de 6 journées, en aller et retour. Les équipes classées 1ère et 2ème accéderont en nationale Une.
- Les 4 équipes de la poule de relégation disputeront un championnat de 6 journées, en aller et retour. Les équipes classées avant-dernière et dernière rétrograderont en national «3 ».
- La deuxième phase se disputera sans le cumul des points de la première phase.

ARTICLE 7

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1point pour le perdant.
- Forfait : mois1 point en plus d'une amende.

ARTICLE 8

En cas d'égalité de points, il sera tenu compte par ordre :

- Du meilleur classement de la phase précédente :
- Du Nombre de rencontres gagnées.
- Du set avérage général (Quotient)
- Du point avérage général (Quotient)
- Du set avérage particulier (Quotient)
- Du point avérage particulier (Quotient)

ARTICLE 9

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB. Ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- Ballons officiels de la compétition MVA 200.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe recevante.
- Plaquettes de changement.
- Service d'ordre à la charge de l'équipe recevante.
- Dans le cas ou il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevante procédera au changement de maillots.

ARTICLE 10

Seuls les athlètes dûment licenciés et en tenues uniformes sont admis dans l'aire de jeu, à savoir :

- **Les équipes doivent être constituées de dix Athlètes au moins et de Douze au plus (Article 107 alinéa 11des Règlements généraux).**
- L'entraineur.
- L'entraineur adjoint.
- 2ème entraineur adjoint.
- Médecin agrée par la FAVB.
- Le kinésithérapeute ou soigneur, agréés par la FAVB.

ARTICLE 11

Les équipes de cette division sont tenues de s'engager au niveau des ligues wilaya et doivent participer aux championnats (challenge et promotionnel), et tournois Ecoles, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors Garçons, conformément aux Règlements généraux. Chaque forfait, dans les Championnats (challenge et Promotionnel) Wilaya sera sanctionné par la perte d'un point au classement du Championnat National <<deux >>.

REMARQUE

Les ligues de wilaya et régionales doivent informer immédiatement par Email, et lettre recommandée la FAVB, après l'homologation définitif du forfait enregistré ou de l'abandon dans leur championnat.

ARTICLE 12

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat de la ligue wilaya, un abandon de la compétition en cours de saison, entrainera automatiquement la perte du titre ou la relégation dans la division inferieur, ou la perte de la qualification à la phase supérieure, en plus des sanctions prévues par la réglementation.

ARTICLE 13

Aucun changement de dates et d'horaires ne sera toléré après envoi des désignations aux clubs et aux arbitres, sauf cas de force majeure. Un changement peut être autorisé, après une demande formulée par le club (Article 107 Alinéa 5) accompagné d'un avis de virement (conformément au barème financier).

ARTICLE 14

Conformément aux fiches d'engagement, tout problème de transmission de l'email relève de la responsabilité des clubs et non de la FAVB.

ARTICLE 15

Les clubs doivent s'acquitter des amendes avant la fin de chaque phase, faute de quoi il sera fait application de la réglementation.

ARTICLE 16

Les clubs sont tenus de connaitre et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux et le présent Guide.

ARTICLE 17

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

CALENDRIER DU CHAMPIONNAT
NATIONALE <<deux >> SENIORS HOMMES SAISON 2015/2016

PREMIERE PHASE

POULE CENTRE EST

ALLER	RENCONTRES				RETOUR
1ère Journée 20-21/11/15	NZ-JSCO	JMB-ASB	ESB-HAMRA	EST-MRHB	8ème journée 15-16/01/16
2ème Journée 27-28/11/15	JSCO-MRHB	HAMRA- EST	ASB-ESB	NZ-JMB	9ème journée 22-23/01/16
3ème Journée 04-05/12 /15	JMB-JSCO	ESB-NZ	EST-ASB	MRHB-HAMRA	10ème journée 29-30/01/16
4ème Journée 11-12/12/15	JSCO-HAMRA	ASB-MRHB	NZ-EST	JMB-ESB	11ème journée 05-06/02/2016
5ème Journée 25-26/12/15	ESB-JSCO	EST-JMB	MRHB-NZ	HAMRA-ASB	12ème journée 12-13/02/2016
6ème Journée 01-02/01/16	JSCO-ASB	NZ-HAMRA	JMB-MRHB	ESB-EST	13ème journée 19-20/02/2016
7ème Journée 08-09/01/16	EST-JSCO	MRHB-ESB	HAMRA-JMB	ASB-NZ	14ème journée 04-05/03/2016

DEUXIEME PHASE (Après tirage au sort)

POULE TITRE

ALLER	RENCONTRES		RETOUR
1ère journée 18-19/03/16	1er /4ème	2ème /3ème	6ème journée 08-09/04/16
2ème journée 25-26/03/16	4ème/3ème	1er /2ème	7ème journée 15-16/04/16
3ème journée 01-02 /04/16	2ème /4ème	3ème /1er	8eme journée 29-30/04/16

POULE RELEGATION

ALLER	RENCONTRES		RETOUR
1ère journée 18-19/03/16	1er /4ème	2ème /3ème	6ème journée 08-09/04/16
2ème journée 25-26/03/16	4ème/3ème	1er /2ème	7ème journée 15-16/04/16
3ème journée 01-02 /04/16	2ème /4ème	3ème /1er	8ème journée 29-30/04/16

REGLEMENT SPORTIF DE LA NATIONALE DEUX - SENIORS DAMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée Championnat National deux Séniors Dames est organisée par la FAVB.

ARTICLE 2

La Nationale deux est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs et financiers vis-à-vis de la FAVB et de ses structures décentralisées et dans le respect de l'article 2 des règlements généraux.

ARTICLE 3

Cette compétition est gérée par les ligues wilaya :

- LIGUE DE TIZI OUZOU.
- LIGUE D'ORAN.
- LIGUE DE BEJAIA.

ARTICLE 4

L'ordre de désignation des rencontres se fera selon la table de berger.
Chaque ligue organisera son championnat en fonction du nombre d'équipes engagées.

ARTICLE 5

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1point pour le perdant.
- Forfait : moins1 point, en plus d'une amende.

ARTICLE 6

En cas d'égalité de points il sera tenu compte par ordre :

- Du nombre de rencontres gagnées
- Du set avérage général (Quotient).
- Du point avérage général (Quotient).
- Du set avérage particulier (Quotient).
- Du point avérage particulier (Quotient).

ARTICLE 7

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB. Ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe qui reçoit.
- Plaquettes de changement.
- Service d'ordre à la charge de l'équipe qui reçoit.
- Dans le cas ou il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevante procédera au

Changement de maillots.

ARTICLE 8

Seuls les athlètes dûment licenciés et en tenues uniformes sont admis dans l'aire de jeu, à savoir :

- **Les équipes doivent être constituées de huit Athlètes au moins et de Douze au plus (Article 112 alinéa 11 des Règlements généraux)**
- L'entraineur.
- L'entraineur adjoint.
- 2ème entraineur adjoint.
- Le kinésithérapeute ou le soigneur agréé par la FAVB.

ARTICLE 9

Les équipes de cette division doivent participer aux championnats (challenge et challenge promotionnel), et Tournois Ecoles, Benjamines, Minimes, (Cadettes, juniors,). Chaque forfait, dans les Championnats (challenge et challenge Promotionnel) Wilaya sera sanctionné par la perte d'un point au classement du Championnat National deux.

ARTICLE 10

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat de la ligue wilaya, un abandon de la compétition en cours de saison, entrainera automatiquement la perte du titre ou la relégation dans la division concernée, ou la perte des droits de qualification à la phase supérieure, en plus des sanctions prévues par la réglementation.

ARTICLE 11

Aucun changement de dates et d'horaires ne sera toléré après envoi des désignations aux clubs et aux arbitres, sauf cas de force majeure, un changement peut être autorisé, après une demande formulée par le club (Article 112 Alinéa 5) et un avis de virement (conformément au barème financier).

ARTICLE 12

Conformément aux fiches d'engagement, tout problème de transmission par email relève de la responsabilité des clubs et non de la FAVB.

ARTICLE 13

Les clubs doivent s'acquitter des amendes à la fin de chaque phase, faute de quoi il sera fait application de la réglementation.

ARTICLE 14

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

ARTICLE 15

Les clubs sont tenus de connaitre et d'appliquer sans réserves ni restriction les règlements généraux et le présent règlement.

ARTICLE 16

COMPOSITION DES POULES DE LIGUE WILAYA

LIGUE DE TIZI-OUZOU	LIGUE DE BEJAIA	LIGUE D'ORAN
1-RUBEN AKNOUN	1-ASU.CONSTANTINE	1-OE.KERMA
2-USFDELLYS	2-0S.TICHY	2-ATM A
3-ASVBLIDA	3-USC AOKAS	3-NOUR ESSANIA
4- WOCHLEF	4-WABEJAIA	4-JSNHAMRI
5-GS CHLEF	5-AHLY JIJEL	5-MBSAIDA
6-WAT AIN TAYA	6-S AIN SMARA	6-NRCO
7-JS AZAZGA	7-OMCONSTANTINE	7-ASUCBELABES
8-CNSF LAGHOUAT	8-USPAKBOU	
	9-USCA	

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT
NATIONAL TROIS - SENIORS HOMMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée Championnat national TROIS «Séniors Hommes», est organisée par la FAVB et gérée par les ligues wilaya.

ARTICLE 2

Le Championnat National TROIS est ouvert aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratif et financier vis-à-vis de la FAVB et de ses structures décentralisées, et dans le respect de l'article 2 des Règlements Généraux.

ARTICLE 3

Cette compétition est gérée par les ligues wilaya :

1-Ligue de BATNA
2-Ligue de CONSTATINE
3-Ligue de GHARDAIA
4-Ligue D'ORAN
5-Ligue de DJELFA
6-Ligue D'ALGER
7-Ligue de SETIF

ARTICLE 4

L'ordre de désignation des rencontres se fera selon la table de berger,

ARTICLE 5

Chaque ligue organisera son championnat en fonction du nombre d'équipes engagées.

ARTICLE 6

L'engagement des jeunes catégories au niveau des ligues wilaya est obligatoire pour les équipes engagées en division deux. L'inexistence ou l'abandon des championnats des jeunes catégories en cours de saison, entraine automatiquement la perte des droits à la participation au tournoi d'accession en Nationale deux.

NB :
Les Ligues Wilaya doivent informer immédiatement par email ou lettre recommandée la FAVB, après l'homologation définitive du forfait enregistré ou de l'abandon dans leur championnat.

ARTICLE 7

- Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu et suivant les règlements généraux de la FAVB.
- Le classement sera établi de la manière suivante :
  - Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
  - Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1point pour le perdant.
  - Forfait : -1 point en plus d'une amende.

ARTICLE 8

En cas d'égalité de points il sera tenu compte par ordre :

- Du nombre de rencontres gagnées
- Du set avérage général (Quotient)
- Du point avérage général (Quotient)
- Du set avérage particulier (Quotient)
- Du point avérage particulier (Quotient)

ARTICLE 9

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB. Ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- Tableau de marque, Feuille de match, Tiges et Toises fournis par l'équipe recevant.
- Plaquettes de changement.
- Dans le cas ou il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevant procédera au Changement de maillots.

ARTICLE 10

Seules les personnes dûment licenciées et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :

- **Les équipes doivent être constituées de huit Athlètes au moins et de Douze au plus (Article 107 alinéa 11 des Règlements généraux)**
- L'entraineur.
- L'entraineur adjoint.
- 2ème entraineur adjoint.
- Le kinésithérapeute ou le soigneur agréé par la FAVB.

ARTICLE 11

L'adresse électronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

ARTICLE 12

COMPOSITION DES POULES DE LIGUE WILAYA

GHARDAIA	DJELFA	SETIF
1-NRHMBERRIANE	1-OM EL IDRISSIA	1-CS SETIF
2-NRS MESSALEM METLILI	2-ES HASSI BAHBAH	3- AIN ABESSA
3-CRB BOUNOURA	3-NOB LAGHOUAT	4-ASCA AMOUCHA
4-CSR GUERARA	4-CM DAR CHIOUKH	5-ESSE EL EULMA
5-CSO ZELFANA	5-CRB AIN EL IBLL	6-NSREM RAS EL MA
6-NRB TOUGGOURT	6-CSVB AIN RICH	7-UST RAS EL OUED
7- C BOUNOURA	7-MC AIN OUSSARA	8-ES M'SILA
	8-ESDJELFA	9-OVB BEN SROUR
		10-JSB IGHRAM
		11-WO TAHER

BATNA	ALGER	ORAN	CONSTANTINE
1-CAS THENIET Elabed	1-CRB OMARIA	1-ASAP SIRAT	1-J SKIKDA
2- OUED TAGHIA	2-NA HUSSEIN DEY	2-NRC ORAN	2-O DIDOUCHE MOURAD
3-IRB EL KANTARA	3-NO REGHAIA	3-RM ARZEW	3-S AIN SMARA
4-CRB AIN TOUTA	4-NRB HAMMAMET	4-ETTAHADI Mohamadia	4-CAC COSTANTINE
5- O EL OUED	5-RC KADIRIA	5-ATM AIN TURCK	5-ARBO ZENATI
6 NH KHELIFA	6-JSES MESSELMOUN	6-MB SAIDA	6-WNM TEBESSA
7-NRB OUERMES	7-ES MOUZAIA	7-GCB MASCARA	7-CRAM'LILA
8-ESB ROBBAH	8-CRB CHLEF	8-MCOTAGHIA	8-COCOLLO
9-US BISKRA	9-AMEL GOURAYA	9- 20 AOUT SAIDA	9-NASAHRAS
10- M TOLGA	10-AJS KERMA	10-OBEB EL BAYADH	10-E Chelghoum LAID VB
11- CRBDEBILA	11-RC ARBA	11-MCBEL BAYADH	
12-J.S.ARRIS		12- MANSOURAH Tlemcen	**NATIONAL 4**
		13-OLYMPIQUE EL Kerma	1-USM DHIBE
		14-OMVB Mechria	2-AIN FEKROUN
			3-WRS SEGHIR
			4-SO KHROUB
			5-ESE GOURZI
			6-EVB ZENATIA

REGLEMENT SPORTIF DU TOURNOI D'ACCESSION EN NATIONALE UNE SENIORS DAMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée <<TOURNOI D'ACCESSION>> en Nationale Une Séniors DAMES est organisée par la FAVB pour la saison sportive 2015/2016.

ARTICLE 2

- Les 3 équipes classées 1eres de leur championnat respectif disputeront l'accession sous forme d'un tournoi en aller simple.
- Les équipes classées 1ère et 2ème du tournoi accéderont en Nationale UNE dans le respect du cahier des charges.

ARTICLE 3

L'ordre de désignation des rencontres pour le tournoi d'accession se fera selon la table de berger, après attribution d'un numéro pour chaque équipe, lors du tirage au sort qui sera effectué au siège de la FAVB.

ARTICLE 4

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1 point pour le perdant.

ARTICLE 5

En cas d'égalité de points, il sera tenu compte et par ordre :

- Du nombre de rencontres gagnées.
- Set avérage général << Quotient>>
- Points avérage général<< Quotient>>
- Set avérage particulier<<Quotient>>
- Points avérage particulier << Quotient>>

ARTICLE 6

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu et suivant les règlements généraux de la FAVB. Ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- Tableau de marque et feuilles de match fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement.
- Dans le cas ou il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe citée en 1erprocédera au changement de maillots.

ARTICLE 7

Seules les personnes dûment licenciées et en tenues uniformes, sont admises sur le banc des remplaçants et dans l'aire de jeu, à savoir :

- L'entraineur.
- L'entraineur adjoint.
- 2ème entraineur adjoint.
- Le kinésithérapeute ou le soigneur, agréé par la FAVB.

ARTICLE 8

Un joueur absent lors d'une journée pourra prendre part au reste du tournoi, mais devra figurer au préalable sur la liste présentée par le club au début de la compétition. Les arbitres sont tenus de vérifier les listes et les licences avant le début de chaque rencontre.

ARTICLE 9

L'équipe utilisant un joueur **<LIBERO**> durant le tournoi, devra le mentionner sur la liste d'engagement présentée par le club lors de la 1ere journée. Le <libéro> évoluera durant toute la durée du tournoi uniquement à ce poste, et ne fera l'objet d'un changement qu'en cas de blessure. Dans ce cas il sera permis le choix d'un autre joueur à ce poste.

ARTICLE 10

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat de la ligue wilaya, un abandon de la compétition en cours de saison, entrainera automatiquement la perte du titre ou la relégation dans la division inferieur, ou le droit de qualification à une phase, en plus des sanctions prévues par la réglementation conformément à l'article 2 des règlements généraux.

ARTICLE 11

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

ARTICLE 12

Les clubs participants au tournoi d'accession sont tenus de connaitre et d'appliquer les règlements généraux sans réserves ni restriction.

ARTICLE 13

- Lors des tournois, seuls les joueurs, entraîneurs et dirigeants inscrits sur la fiche d'engagement ou, à défaut, sur la première feuille de match peuvent participer au tournoi dans la même catégorie.
- Lors d'un tournoi, l'association absente au premier match est déclarée FORFAIT pour la suite du tournoi.
- Le forfait de l'association au cours du tournoi entraîne le FORFAIT général à ce tournoi, de plus une amende sera infligée à l'association concernée.

ARTICLE 14

- Obligation de présentation de la pièce d'identité officielle (P.C ou C.N.I) avec la licence, lors des tournois d'accession.
- Listing avec cachet du club et visa de la ligue d'origine.
- Présentation des licences plus pièce d'identité officielle plus listing à la CFRQD (03 heures) avant le début du tournoi pour accréditation.
- Les clubs sont accompagnés par des dirigeants ou managers licenciés avec visa de la structure où le club évolue.

REGLEMENT SPORTIF DU TOURNOI D'ACCESSION EN NATIONALE DEUX SENIORS HOMMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée <<Tournoi d'accession>> en Nationale deux Séniors Hommes est organisée par la FAVB, pour la saison sportive 2015/2016.

ARTICLE 2

Ce tournoi se déroulera avec huit équipes.

- Les sept équipes classées 1erres de leur championnat de NATIONAL TROIS et la huitième équipe qui est vainqueur du tournoi de barrage regroupant les sept (7) équipes classées deuxièmes du championnat NATIONAL TROIS. Les 8 équipes seront reparties, par tirage aux sort, en 2 poules, et disputeront un tournoi sous forme de championnat, en aller simple.
- Les deux premières équipes de chaque poule disputeront une demi-finale (croisé).
- Les vainqueurs de chaque demi-finale accéderont en Nationale DEUX, dans le respect du cahier des charges.

ARTICLE 3

L'ordre de désignation des rencontres pour le tournoi d'accession se fera selon la table de berger, après attribution d'un numéro pour chaque équipe lors du tirage au sort.

ARTICLE 4

Le classement sera établi de la manière suivante :

- Match gagné 3/0 ou 3/1 : 3 points pour le vainqueur, 0 points pour le perdant.
- Match gagné 3/2 : 2 points pour le vainqueur, 1point pour le perdant.

ARTICLE 5

En cas d'égalité de points, il sera tenu compte et par ordre :

- Du nombre de rencontres gagnées
- Set avérage général << Quotient>>
- Points avérage général<< Quotient>>
- Set avérage particulier<<Quotient>>
- Points avérage particulier << Quotient>>

ARTICLE 6

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- Tableau de marque et feuilles de match fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement.
- Dans le cas ou il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe recevant procédera au Changement de maillots.

ARTICLE 7

Seules les personnes dûment licenciés et en tenues uniformes, sont admises sur le banc des remplaçants et dans l'aire de jeu, à savoir :

- L'entraineur.
- L'entraineur adjoint.
- 2ème entraineur adjoint.
- Le kinésithérapeute.

ARTICLE 8

Un joueur absent lors d'une journée, pourra prendre part au reste du tournoi, mais devra figurer au préalable sur la liste présentée par le club au début de la compétition. Les arbitres sont tenus de vérifier les listes et les licences avant le début de chaque rencontre.

ARTICLE 9

L'équipe utilisant un joueur **<LIBERO**> durant le tournoi, devra le mentionner sur la liste d'engagement présentée par le club lors de la 1ère journée. Le <libéro> évoluera durant toute la durée du tournoi uniquement à ce poste, et ne fera l'objet d'un changement qu'en cas de blessure. Dans ce cas il sera permis le choix d'un autre joueur à ce poste.

ARTICLE 10

Le joueur **<Libéro>** doit porter un uniforme <chasuble>. Pour le Libéro nouvellement désigné, le maillot doit contraster nettement avec la couleur des maillots du reste de l'équipe. L'uniforme du Libéro peut avoir un dessein particulier, mais il doit être numéroté comme le reste de l'équipe.

ARTICLE 11

L'inexistence des jeunes catégories dans le championnat de la wilaya (conformément aux règlements généraux), entraine automatiquement le retrait des droits de participation au tournoi d'accession.

ARTICLE 12

L'adresse Electronique <<EMAIL>> est obligatoire pour toutes les associations, et ceci afin de faciliter la communication.

ARTICLE 13

Les clubs participants au tournoi d'accession sont tenus de connaitre et d'appliquer le présent règlement sans réserves ni restriction.

ARTICLE 14

- Obligation de présentation de la pièce d'identité officielle (P.C ou CNI) avec la licence lors des tournois d'accession.
- Listing avec cachet du club et visa de la ligue d'origine.
- Présentation des licences plus pièce d'identité officielle plus listing à la CFRQD (03heures) avant le début du tournoi pour accréditation.
- Les clubs sont accompagnés par leurs dirigeants ou managers licenciés avec visa de la structure où le club évolue.

ARTICLE 15

- Lors du tournoi, seuls les joueurs, entraîneurs et dirigeants inscrits sur la fiche d'engagement ou, à défaut, sur la première feuille de match, peuvent participer au tournoi.
- **Lors du tournoi, l'association absente au premier match est déclarée « FORFAIT » pour la suite du tournoi.** Une amende sera infligée à l'association concernée.

REGLEMENT SPORTIF DE LA COUPE D'ALGERIE
SENIORS HOMMES ET DAMES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée coupe d'Algérie est organisée par la FAVB.

ARTICLE 2

Cette compétition est ouverte à toutes les associations affiliées à la FAVB et à ses structures décentralisées. Ces associations doivent être en règle vis-à-vis de celles-ci, la formule utilisée est « élimination direct », tout forfait à partir du tour fédéral, entrainera une pénalité et l'équipe sera déclarée « FORFAIT » pour la saison 2016/2017.

ARTICLE 3

Séniors Hommes :

- Les ligues wilaya sont tenues de transmettre un (01) représentant à la fédération.
- Les seize (16) équipes de la Nationale Une, et les huit (08) équipes de la nationale deux plus les sept « 7 » équipes qualifiées issues de la nationale 3 disputeront les 1/16ème de finale.

Séniors DAMES :

- Les ligues wilaya sont tenues de transmettre deux (02) représentants à la fédération.
- Les Dix (10) équipes de la Nationale Une, et les six (06) équipes de la nationale deux disputeront les 1/8ème de finale

ARTICLE 4

Les rencontres se joueront sur terrain neutre, le club premier tiré fournira la feuille de match, le tableau de marque et prendre en charge les frais du service d'ordre dont il s'acquittera sur place.

ARTICLE 5

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- En cas de non différenciation des couleurs des maillots, le club cité en deuxième procédera au changement.
- Un(e) athlète ne peut être alignée dans deux catégories différentes pour le même tour de coupe d'Algérie.
- Ballons officiels de la compétition :
  - Séniors Hommes : MVA 200.
  - Séniors Dames : MVA 200.
  - Jeunes catégories : Ballons homologués par la FIVB.
- Tableau de marque, Feuille de match fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement fournies par chaque équipe.
- Les frais du service d'ordre sont à la charge du club cité en premier.

ARTICLE 6

Les vainqueurs de la coupe d'Algérie pour les Séniors Hommes et Séniors Dames se verront attribuer un trophée à titre définitif. **LES VAINQUEURS SERONT QUALIFIES A LA COUPE ARABE**.

REGLEMENT SPORTIF DE LA COUPE D'ALGERIE
CATEGORIES JEUNES

ARTICLE 1

Une compétition dénommée coupe d'Algérie jeunes est organisée par la FAVB pour la saison 2015/2016.

ARTICLE 2

Cette compétition est ouverte à toutes les associations affiliées à la FAVB et à ses structures décentralisées. Ces associations doivent être en règle vis-à-vis de celles-ci. La formule utilisée est « élimination directe ». Tout forfait à partir du tour Zonal, entrainera une pénalité et l'équipe sera déclarée « FORFAIT » pour la saison 2016/2017

ARTICLE 3

Cette compétition est réservée aux catégories suivantes :

- **Masculine** : 03 catégories (Minimes – Cadets – Juniors)
- **Féminines :** 02 catégories (Minimes – Cadettes/Juniors)

ARTICLE 4

- Les ligues wilaya transmettront leur(s) représentant(s) à la ligue désignée pour la gestion de la phase zonale.
- La ligue désignée pour la gestion de la phase zonale transmettra les qualifiées à la ligue chargée de la gestion de la phase inter zonale.
- La ligue chargée de la gestion de la phase inter zonale transmettra les qualifiées à la fédération qui sera chargée de la gestion de cette compétition à partir du huitième de finale suivant ce qui suit :
  - **4 chapeaux représentant les quatre régions. Les équipes d'une même région ne peuvent se rencontrer pendant ce tour. D'où un cinquième chapeau comportant les quatre régions.**

REMARQUES : Les quotas sont fixés suivant le tableau joint à ce règlement sportif

ARTICLE 5

- Les rencontres se joueront sur terrain neutre. Le club premier tiré fournira la feuille de match, le tableau de marque et prendra en charge les frais liés au service d'ordre dont il s'acquittera sur place.

ARTICLE 6

- Transmission des qualifiés par les ligues wilaya aux ligues chargées du tour Zonal **le 15/01/ 2016 par EMAIL.**
- Transmission des qualifiés par les ligues chargée du tour Zonal aux ligues chargées du tour inter Zonal **le 08/02/ 2016 par EMAIL.**
- Transmission des qualifiés par les ligues chargées du tour inter Zonal à la Fédération **le 21 mars 2016**

ARTICLE 7

Les frais d'engagement sont comme suit :

- Tour zonal : 1000,00 DA.
- Tour interzonal : 2000,00 DA.
- Tour National : 2000,00 DA.

ARTICLE 8

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB. Ainsi il est fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- Ballons officiels de la compétition : Ballons homologuées par la FIVB.
- Tableau de marque et Feuilles de match fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement fournies par chaque équipe.
- Ramasseurs de balles, tiges et toises pour sont à la charge de la ligue organisatrice.
- Dans le cas ou il y'a similitude des maillots de compétition entre les deux équipes, l'équipe citée en deuxième procédera au changement de maillots.

ARTICLE 9

Les vainqueurs de la coupe d'Algérie dans les différentes catégories se verront attribués un trophée à titre définitif et primés par notre partenaire OOREDOO.

ARTICLE 10

A partir du tour zonal, pour les Minimes, Cadets et Juniors Garçons ainsi que pour les Minimes Filles et Cadettes/juniors, l'équipe doit présenter : **Carte Nationale d'Identité, Permis de conduire ou Passeport**.

ARTICLE 12

L'utilisation du joueur libero dans les catégories minimes garçons et minimes filles est interdite.

ARTICLE 13

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

ARTICLE 14

Les ligues sont tenues de transmettre les qualifiés conformément au calendrier administratif.

CATEGORIES MASCULINES

- **Séniors Hommes**
  - **Phase Wilaya :** Transmission des équipes qualifiées à la FAVB le 14/02/ 2016 par email.

REMARQUE : les équipes qualifiées au tour préliminaire issues des divisions trois doivent transmettre à la FAVB le récépissé de paiement des droits de participation à la coupe d'Algérie qui s'élèvent à **10 000 DA avant <u>le dimanche 21/02/2016</u>,** faute de quoi elles ne seront pas autorisées à prendre part à la coupe d'Algérie.

CATEGORIES FEMININES

- **Séniors Dames :**
  - **Phase Wilaya :** Transmission des équipes qualifiées à la FAVB le 14/02/ 2016 par email.

REMARQUE : les équipes qualifiées au tour préliminaire issues des divisions trois doivent transmettre à la FAVB le récépissé de paiement des droits de participation à la coupe d'Algérie qui s'élèvent à **10 000 DA avant <u>le dimanche 21/02/2016</u>,** faute de quoi elles ne seront pas autorisées à prendre part à la coupe d'Algérie.

REGLEMENT SPORTIF DU CHALLENGE NATIONAL JEUNES

ARTICLE 1

La Fédération Algérienne de Volleyball organise pour la saison 2015/2016 le championnat National jeune.

ARTICLE 2

Cette compétition est ouverte à toutes les associations affiliées à la FAVB et aux ligues, et en règle financièrement vis-à-vis de la FAVB et de ses structures décentralisées.

ARTICLE 3

- **Garçons :** Minimes -Cadets - Juniors
- **Filles :** Minimes – Cadettes/juniors

ARTICLE 4

La participation des CSA engagées en Division Nationale Une et Deux, et Division Nationale trois, dans les catégories Minimes, Cadets et Juniors <<Garçons et Filles>> est obligatoire (conformément à l'article 2 des règlements généraux). L'inexistence, le forfait ou l'abandon en cours de saison, entraine automatiquement la perte des droits stipulés dans les règlements spécifiés de chaque compétition. Ces sanctions s'ajouteront à celles prévues par la règlementation en vigueur.

ARTICLE 5

Cette compétition se déroulera en quatre phases :

- **Phase wilaya** : Du **10/10/2015** au **16/01/2016** Cette compétition est gérée par les ligues, se déroulera sous forme étalée.
- **Phase zonale** : Du **22/01/2016** au **12/03/2016** Cette compétition est gérée par les ligues désignées ci-dessous et se déroulera sous forme étalée.
- **Phase inter zonale** : **entre le 13/14 mai et le 27/28 mai 2016** : Elle regroupera les représentants de la phase zonale. La compétition se déroulera sous la forme d'élimination directe.
- **Tour semi national** : **Le 23/24 juin 2016** se déroulera sous forme de tour éliminatoire, à travers 04 chapeaux représentant les quatre régions. Les équipes d'une même région ne peuvent se rencontrer pendant ce tour. D'où un cinquième chapeau comportant les quatre régions.
- **Phase Nationale** : Elle regroupera les huit équipes qualifiées de la phase semi nationale, et se déroulera sous forme de championnat (chacun contre chacun). La désignation des rencontres se fera par tirage au sort au siège de la FAVB.

ARTICLE 6

Les rencontres de la phase inter zonale et semi national, se dérouleront sur terrain neutre par élimination directe, le club cité en premier fournira la feuille de match et le tableau de marque.

ARTICLE 7

Les ligues sont tenues de transmettre les équipes qualifiées conformément aux délais calendaires arrêtés.

ARTICLE 8

Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB. Ainsi il sera fait obligation d'avoir :

- Tenues conformes à la règlementation.
- Tableau de marque, feuille de match, tiges et toises fournis par l'équipe citée en premier.
- Plaquettes de changement.

ARTICLE 9

Seules les personnes dûment licenciées et en tenues uniformes sont admises sur le banc des remplaçants, et dans l'aire de jeu, à savoir :

- L'entraîneur.
- L'entraîneur adjoint.
- 2ème entraineur adjoint.
- Le kinésithérapeute.

ARTICLE 10

La Carte Nationale, le Permis de conduire ou le passeport sont obligatoires durant les phases : ZONALE, INTERZONALE, SEMI NATIONAL ET NATIONAL

ARTICLE 11

Les vainqueurs du Championnat National se verront attribué un trophée à titre définitif .

ARTICLE 12

L'utilisation du joueur libero dans les catégories minimes garçons et minimes filles est interdite.

ARTICLE 13

L'Adresse Electronique (EMAIL) est obligatoire pour toutes les associations et les ligues, et ceci afin de faciliter la communication.

COUPE D'ALGERIE

	ZONE 1		ZONE 2		ZONE 3	ZONE 4		ZONE 5		ZONE 6	ZONE 7		ZONE 8		ZONE 9
Tour zonal	Tlemcen	2	Ghardaïa	3	Oran	Alger	4	Blida	6	Bejaia	El oued	1	Constantine	4	Sétif
	Saida	2	Djelfa	2		Tizi-Ouzou	2	Chlef	3		Ouargla	1	Mila	2	
			Laghouat	1							Biskra	1	Batna	2	
Tour inter-zonal	GESTION LIGUE D'ORAN					GESTION LIGUE ALGER				GESTION LIGUE DE BEJAIA			GESTION LIGUE DE SETIF		
	3		3		4	4		4		4	1		4		4
	GESTION / FEDERATION														
1/8 de finale	4					4				4			4		

CHALLENGE NATIONAL

	ZONE 1		ZONE 2		ZONE 3	ZONE 4		ZONE 5		ZONE 6	ZONE 7		ZONE 8		ZONE 9
Tour zonal	Tlemcen	2	Ghardaïa	3	Oran	Alger	4	Blida	6	Bejaia	El oued	1	Constantine	4	Sétif
	Saida	2	Djelfa	2		Tizi-Ouzou	2	Chlef	3		Ouargla	1	Mila	2	
			Laghouat	1							Biskra	1	Batna	2	
Tour inter-zonal	GESTION LIGUE D'ORAN					GESTION LIGUE ALGER				GESTION LIGUE DE BEJAIA			GESTION LIGUE DE SETIF		
	3		3		4	4		4		4	1		4		4
	GESTION / FEDERATION														
Semi national	4					4				4			4		
National	08														

CATEGORIES D'AGE
ET HAUTEUR DU FILET

GARCONS

ATEGORIES	ANNEES DE PRATIQUE	HAUTEUR DU FILET	OBSERVATIONS
JUNIORS	19 / 20 ans Nés en 1996 et 1997	243 cm	
CADETS	17 / 18 ans Nés en 1998 et 1999	243 cm	
MINIMES	15 /16 ans Nés en 2000 et 2001	235 cm	
BENJAMINS	13 / 14 ans Nés en 2002 et 2003	220 cm	Mini volley « 4vs4 » « 6vs6»
ECOLES	11 / 12 ans Nés en 2004,2005 et 2006	200 cm	Mini volley « 2vs2 » «3vs3» « 4vs4 » Jeux éducatifs

FILLES

CATEGORIES	ANNEES DE PRATIQUE	HAUTEUR DU FILET	OBSERVATIONS
JUNIORS	18 / 19 ans Nés en1996 et 1997	224 cm	
CADETTES	15/16/ 17 ans Nés en 1998, 1999,2000	224 cm	
MINIMES	13 / 14 ans Nés en2001, 2002 et 2003	215 cm	
BENJAMINES	11 / 12 ans Nés en 2004 et 2005	200 cm	Mini volley « 4vs4 » « 6vs6»
ECOLES	8 / 9 / 10 ans Nés en 2006 et 2007et 2008	200 cm	Mini volley « 2vs2 » «3vs3» « 4vs4 » Jeux éducatifs

PROSPECTION, DÉTECTION ET SÉLECTION DES JEUNES TALENTS

ARTICLE 1 :

Une opération de prospection, détection et sélection des jeunes talents est organisée par les ligues et la Fédération Algérienne de Volleyball. Les meilleurs jeunes talents seront orientés vers les classes sport études, les lycées sportifs, l'école nationale de Sétif ainsi, qu'au niveau de ses annexes. Ils seront sélectionnés dans les différentes équipes nationales pour préparer les championnats d'Afrique de 2018 et 2020.

ARTICLE 2 :

Cette opération est obligatoire pour la catégorie Minime et facultative pour les autres catégories:

- Garçons : Nés en 2000-2001.
- Filles : Nées en 2001-2002-2003.

ARTICLE 3 :

Des commissions techniques, composées de techniciens installés par paliers, seront chargées du suivi technique. Les ligues organisatrices se chargeront de la préparation de la logistique et de l'organisation.

ARTICLE 4 :

L'opération se déroulera en 3 phases :

- Wilaya: du 01 septembre au 15 Décembre 2015.
- Zonale : du 15 décembre 2015 au 15 Mars 2016.
- Nationale: Vacances de printemps. Elle regroupera les Sélections de zones.
  - La période d'été sera consacrée aux stages des sélections nationales.
  - Les meilleurs jeunes talents seront pris en charge au niveau des structures étatiques : Lycée sportif ou Ecole Olympique.

ARTICLE 5 :

La ligue est tenue de réaliser une ou plusieurs journées de prospection et de détection, selon ses capacités organisationnelles. L'opération comporte deux volets :

- **Compétitions ou circuit technique**:
  - Matchs inter sélections, avec participation obligatoire de tous les sélectionnés,
  - Celui qui arrive au service doit être remplacé.
  - Celui qui arrive en zone 3 doit faire la passe (éviter la spécialisation à la passe).
- **Mesures anthropométriques** et **tests physiques** :

  Le tableau doit contenir
  - Nom et prénom
  - Date et lieu de naissance
  - N° de Licence
  - Club
  - Téléphone dDu père
  - Taille (Cm)
  - Poids (Kg)
  - Hauteur 1 Bras (Cm)
  - Hauteur 2 Bras (Cm)
  - Saut d'attaque avec élan (Cm)
  - Saut de Block (Cm) 3X6 m en seconde

A la fin de chaque phase, l'ensemble des résultats doivent être envoyés par mail à la FAVB : favb2004@yahoo.fr,

Le choix devra être orienté vers le critère de **Taille.** Il est possible d'avoir la valeur prédictive de la taille adulte à partir de la taille actuelle de l'enfant, selon les tableaux n°1 et n° 2 (Digest, 1997) ou en utilisant la taille de parents (Gaisl, 1975) :

Taille du garçon $\frac{\text{taille père + taille de la mère}}{2}$ = **x 1,08**

Taille de la fille $\frac{\text{taille père + taille de la mère}}{2}$ = **x 0,92**

Tableau N° 1 : tableau prédictif de la taille "Garçons"

Age (ans)	Taille (%)	Par age (%)	210 (cm)	205 (cm)	200 (cm)	195 (cm)	190 (cm)	185 (cm)
8	72,2		151,6	148,0	144,4	140,8	137,2	133,6
9	75,4	3,2	158,3	154,6	150,8	147,0	143,3	139,5
10	78,2	2,8	164,2	160,3	156,4	152,5	148,6	144,7
11	80,9	2,7	169,9	165,8	161,8	157,8	153,7	149,7
12	83,9	3	176,2	172,0	167,8	163,6	159,6	155,2
13	87,5	3,6	183,8	179,4	175,0	170,6	166,3	161,9
14	**91,5**	**4**	**192,2**	**187,6**	**183,0**	**178,4**	**173,9**	**169,3**
15	**95,2**	**3,7**	**199,9**	**195,2**	**190,4**	**185,6**	**180,9**	**176,1**
16	**98,1**	**2,9**	**206,0**	**201,1**	**196,2**	**191,3**	**186,4**	**181,5**
17	99,1	1,3	208,7	203,8	198,8	193,8	188,9,	183,9
18	**100**	**0,6**	**210**	**205**	**200**	**195**	**190**	**185**

Tableau N° 2 : tableau prédictif de la taille "FILLES"

Age (ans)	Taille (%)	Par age (%)	200 Cm	195 cm	190 Cm	185 Cm	180 cm	175 Cm
8	77,8		155,6	151,7	147,8	143,9	136,2	**136,2**
9	81,1	3,3	162,2	158,1	154,1	150,0	146,0	**141,9**
10	84,5	3,4	169,0	164,8	160,6	156,3	152,1	**147,9**
11	88,4	3,9	176,8	172,4	168,0	163,5	159,1	**154,7**
12	92,5	4,1	185,0	180,4	175,8	171,1	166,5	**161,9**
13	**95,5**	**3**	**191,0**	**186,2**	**181,5**	**176,5**	**171,9**	**167,1**
14	**97,6**	**2,1**	**195,2**	**190,3**	**185,4**	**180,6**	**175,7**	**170,8**
15	98,8	1,2	197,6	192,7	187,7	182,8	177,8	**172,9**
16	99,8	1	199,6	194,6	189,6	184,6	179,6	**174,7**
17	99,9	0,1	199,8	194,8	189,8	184,8	179,8	**174,8**
18	**100**	**0,1**	**200**	**195**	**190**	**185**	**180**	**175**

Tiré de coaches, Digest, FIVB 1997.

ARTICLE 6 :

Le joueur (se) qui ne répond pas à une sélection, wilaya, régionale ou nationale, **sera sanctionné** et interdit de participation aux manifestations organisées par la ligue ou la FAVB.

ARTICLE 7 :

- Les ligues sont tenues de participer aux inters sélections, « wilaya, zonale ou nationale ».
- L'opération doit être réalisée quel que soit le nombre de présents.

REGLEMENT SPORTIF MINI VOLLEY

ARTICLE 1 :

La compétition « **mini volley »** est ouverte à toutes les associations affiliées aux ligues de wilaya qui sont en règle financièrement vis-à-vis de la FAVB.

ARTICLE 2 :

Cette compétition est réservée aux catégories suivantes :

- **Ecoles : Garçons nés 2004 -2006. / Filles nées 2006 -2008.**
- **Benjamins: Garçons nés 2002 -2003 /Filles nées 2004 -2005**

ARTICLE 3 :

Les ligues de wilaya sont tenues d'organiser périodiquement des tournois de mini volley pour les écoles et les benjamins selon les spécificités de chaque région.

La commission d'organisation doit définir les groupes par niveau (feuille d'aptitude) :

- **Niveau« I »** ayant des aptitudes avancées (service tennis, trois passe, attaque…)
- **Niveau « II »** ayant des aptitudes faibles à moyennes.

Niveau « I »	**Stade avancé**
Niveau « II »	Stade débutant

Les ligues doivent respecter les règles de jeux suivantes :

❖ **BENJAMINS :**

Formule 4 contre 4 :

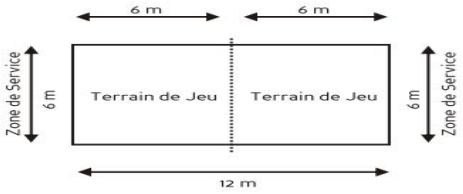

- Elle se déroulera le premier semestre de la saison.
- Chaque club doit participer avec trois (3) équipes au minimum de différent niveau ou plus si l'organisation le permet.
- Un grand tournoi de mini volley sera organisé **le 01JUIN 2016 par toutes** les ligues de wilaya au niveau des grands Boulevards, places publiques du chef-lieu de la wilaya et les plages, sous le slogan de la FIVB **« Volley All Festival international 2016 ».**

Règlement 4 vs 4 :

	Formule 4 vs 4	
	Garçons	Filles
Dimension	6m /12 m	
Hauteur du filet	215 cm	212 cm
Age	13-14 ans	11-12 ans

- Le tournoi doit se dérouler au moins sur 03 trois terrains et plus.
- Pour le gain du match, le nombre de sets et de points restent à l'estimation de la ligue organisatrice.
- Trois (3) contacts obligatoires par équipe.
- Utilisation du service bas, le service tennis est toléré pour les équipes de niveau avancé « I ».
- A chaque rotation changement de joueurs au service.
- Le renvoi intentionnel du ballon au 1er ou au 2ème contact est interdit.
- Les joueurs doivent circuler dans toutes les zones et chaque joueur doit faire la passe.

Formule 6 contre 6

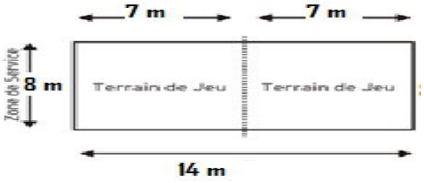

- Elle se déroulera le deuxième semestre, pour les jeunes qui sont en dernière année benjamine.
- Nombre de joueurs : 08 à 10 joueurs (ses) par équipe, à chaque rotation changement de joueur au service.
- Chaque club doit participer avec deux (02) équipes au minimum ou plus si l'organisation le permet.

	Formule 6 vs 6 joueurs Confirmés	
	Garçons	**Filles**
Dimension	8m /14 m	
Hauteur du filet	215 cm	212 cm
Age	14 ans	12 ans

Règlement 6 vs 6:

- Idem que Le règlement du 4 vs 4.
- La feuille de match spéciale mini volley (FAVB) est disponible sur le site www.afvb.org rubrique téléchargement.

ECOLES :

Dans cette catégorie d'âge on peut organiser des journées de jeux de terrain réduit ou des jeux de relais et parcours.

- **Mini volley :** jeux de terrains réduits

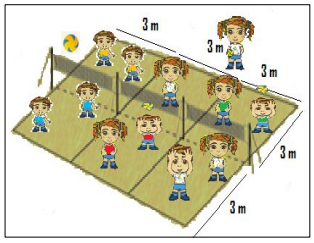

Type de jeu	Largeur	Longueur	Hauteur du Filet
1 vs 1	1,5 m	4 m	2 m
2 vs 2	3 m	6 m	2 m
3 vs 3	4,5 m	8 m	2 m
4 vs 4	6 m	12 m	2 m

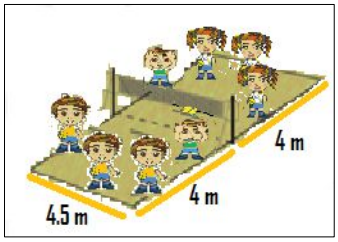

- **Relais et Parcours ou circuits :**

- **Les relais** : représenté par les différents exercices de courses de vitesse avec ou sans balle.
- **Les parcours :** représentés par un ensemble d'exercices enchainés sans arrêt, séparés par une distance. Courir, ramper, sauter, lancer et attraper le ballon etc.

Exemple de circuit : avec ou sans ballon

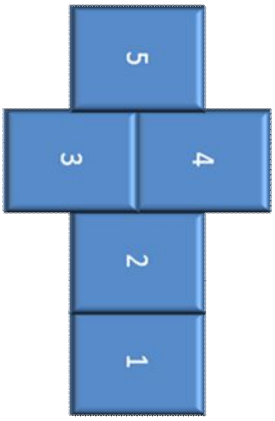

1. Effectué une roulade avant
2. Sauter un obstacle.
3. Ramper et passé le tunnel.
4. Récupéré la balle et la maître sur le plot
5. Slalomer sur les plots.
6. Tir de précision sur une cible fixe.
7. Sautiller sur une marelle
8. Marché sur une planche (équilibre)
9. Rotation sur soit
10. Roulade arrière

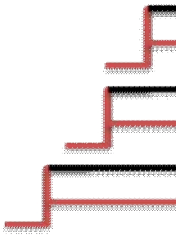

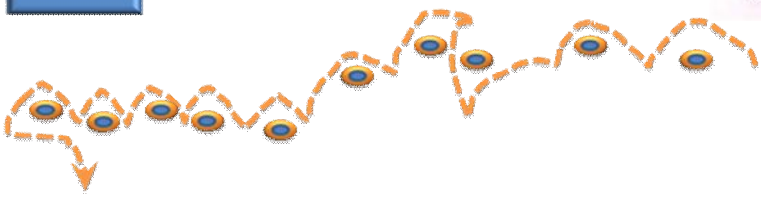

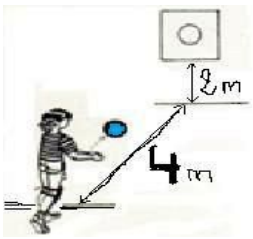

PROGRAMME DES COMPETITIONS INTERNATIONALES 2016

SENIORS HOMMES – SENIORS DAMES – JEUNES CATEGORIES

N°	NATURE DE L'OPERATION	DATES	LIEUX
01	Tournoi Qualificatif aux jeux olympiques S/H	5 AU 13 Janvier	Congo Brazzaville
02	Tournoi Qualificatif aux jeux olympique S/D	10 AU 17 FEVRIER	Cameroun
03	Championnat d'Afrique des clubs séniors hommes	21 Mars AU 2 AVRIL	EGYPTE
04	Championnat d'Afrique des clubs séniors dames	20 AVRIL AU 01 MAI	TUNISIE
05	2 EME TOUR Tournoi Qualificatif aux jeux olympique S/D	18 AU 23 MAI	PUERTO RICO
06	2 EME TOUR Tournoi Qualificatif aux jeux olympique S/H	1 AU 6 JUIN	MEXIQUE
07	WORLD GRAND PRIX S/D	1 AU 6 JUIN	ALGERIE
08	WORLD GRAND PRIX S/D	8 AU 13JUIN	PEROU
09	CHAMPIONNAT DU MONDE BEACH U 19 GARCONS	26 AU 31 JUILLET	CHYPRE
10	CHAMPIONNAT DU MONDE BEACH U 19 FILLES	26 AU 31 JUILLET	CHYPRE
11	CHAMPIONNAT ARABE BEACH	DU 29/08 AU 04/09	MAROC
12	CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS	DU 12 AU 24/OCTOBRE	EGYPTE
13	CHAMPIONNAT D'AFRIQUE FILLE U 18 – U 20 – U 23	JUILLET	-MADAGASCAR -BOTSWANA -KENYA
14	CHAMPIONNAT D'AFRIQUE GARCON U 19 – U 21 – U 23	JUILLET	-NIGER -MAROC -AFRIQUE DU SUD

CALENDRIER ADMINISTRATIF 2015 / 2016

N°	NATURE DE L'OPERATION	DATES	LIEUX
01	Mutations de la saison 2015/ 2016	Du 1er au 31 .08. 2015	Envoi postal à la Favb
02	Dépôt du cahier des charges	20/09/2015	Siège de la FAVB
	Transmission des équipes qualifiées au tour fédéral de la coupe d'Algérie des seniors hommes par les ligues wilaya	06/12/2015	Par émail (copie FAVB)
04	Tirage au sort des 1/16 de finale de la coupe d'Algérie des séniors hommes	08/12/2015	Siège de la FAVB
	Transmission des équipes qualifiées au tour fédéral de la coupe d'Algérie des seniors dames par les ligues wilaya	24/01/2016	Par émail (copie FAVB)
	Tirage au sort des 1/8 de finale de la coupe d'Algérie des seniors dames et hommes	01/02/2016	Siège de la FAVB
09	Tirage au sort des quarts de finale et demi de la coupe d'Algérie des seniors hommes, seniors dames,	07/03/2016	Siège de la FAVB
10	Transmission des équipes qualifiées du tour inter zonale des jeunes catégories de la coupe d'Algérie par les ligues wilaya	21/03/2016	Par email (copie FAVB
	Transmission des équipes qualifiées au tournoi d'accession à la nationale une seniors dames.	03/04/2016	Par email (copie FAVB)
11	Tirage au sort des 1/8 de finale de la coupe d'Algérie des minimes garçons, cadets et juniors minimes filles et cadettes.	10/04/2016	Siège de la FAVB
	Transmission des équipes qualifiées au tournoi barrage à la nationale deux seniors hommes.	10/04/2016	Par email (copie FAVB)
	Transmission des équipes qualifiées au tournoi d'accession à la nationale deux seniors hommes.	17/04/2016	Par email
14	Tirage au sort des ¼ et demi-finales de la coupe d'Algérie des minimes filles, cadettes et minimes et cadets et juniors garçons	15/05/2016	Siège de la FAVB
	Transmission des équipes qualifiées au tour semi zonale des jeunes catégories du challenge national par les ligues wilaya	05/06/2016	Par email (copie favb)
19	Période de mutation 2016/ 2017	Cf au nouveau règlement	Envoi postal à la FAVB
20	Début de la saison sportive 2016/ 2017 FAVB	SH N 1 : 16-17.09. 2016	
		SD N123-24.09.2016	
		D2 :30.09/01.10 2016	
21	Début de la saison sportive 2016/ 2017 Wilaya	N2 : S/D 07-08 .10. 2016 N3 : S/H 07-08 .10. 2016	

BARÈME INDEMNITÉ D'ARBITRAGE

NATIONALE 1 et DEUX

Division / position arbitre	D1-SH	D 2-SH D1-SD	D2-SD Jun-G	JUN-F Cad-G	CAD-F MIN-G	MIN-F BENJ-GF
1er et 2eme	2400	1800	1200	800	600	500
T .M	1600	1200	800	400	300	250
J.L	1000	600	600	400	300	250

NATIONAL 3

Division / position arbitre	SH	SD	Jun-G	JUN-F Cad-G	CAD-F MIN-G	MIN-F BENJ-GF
1er et 2eme	1000	700	700	600	400	200
T .M et J .L	600	400	400	300	200	150

-Repas : 600.00 DA
-Découcher : 2000 .00 DA
-Kilométrage : 5.00 DA
-Transport en ville : 300 .00 DA

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

CLUBS	ADRESSE	E-MAIL	NOM DE PRESIDENT	N° TEL	N° FAX
ACT	SALLE OMS TIZI OUZOU	actiziouzou@gmail.com	HARCHAOUI AZEDDINE	026 11 92 08 0549 24 58 24	026 11 92 08
ASB	SALLE OMS MOUSSA CHIREF BOUFARIK	asb2007@louketmail.com	RAMDANI MOUSSA	0552 47 20 22	
ASVB	SALLE BEN OMAR ABDELKADER EX PALAIS DES SPORT BLIDA	asvb.blida@gmail.com	REKIA YOUCEF	025 39 19 54 0554 81 44 48	025 39 19 54
ASWB	210 PLACE EMIR ABD EL KADER BP 112 BEJAIA	aswbvolletball@hotmail.fr	TEDJIZA DJAMEL EDDINE	0550 47 20 18	034 22 86 69
CRRT	EX SIEGE D'APC TOUDJA CENTRE 06030 BEJAIA	crrtoudja@gmail.fr	BENCHIKH ABDERAHMANE	034 13 11 90 0661 84 04 95	034 13 11 90
EFAA	MAISON DES JEUNES BOUTIB DOUADI AIN AZEL	fanar_vball@yahoo.fr	BENHADDOUCH ABDALLAH	036 95 38 39 0553 53 24 77	036 95 38 39
ESB	SALLE BEN MLOUHA BEL KACAM BETIOUA	derkaoui.mohamedamin@yahoo.fr	DERKAOUI MOHAMED AMINE	0771 02 26 40 041 47 93 84	041 47 95 71
ESS	COMPLEXE SPORTIF 08 MAI 45 OPOW DE SETIF	etoilesetif_volley@yahoo.fr	KHABABA TOUFIK	036 74 31 98 055039 01 90	036 74 31 98
EST	BP N° 98 TADJENANET	estadjenanet@yahoo.fr	AZZEM AHMED	031 53 28 74 0554 62 21 20	031 53 28 74
GSP	71 CHEMIN EL IBRAHIMI EL MOURADIA	gspsonatrach@yahoo.fr	DJELLOULI YACINE	021 69 22 19 0771 46 37 37	021 69 22 17
HAMRA	02 RUE KOUTA ELSEBTI ANNABA	rouag.riad@yahoo.fr	SALMI MOHAMED TAHER	0778 99 05 23 038 43 56 19	038 43 56 19
IBMC	B.P 78 METLILI	ibmcvolleyball@gmail.com	MOHAMMED ELTAIB ELHADJ KOUIDER	0550 51 99 58 029 82 51 85	029 82 52 34
ITRS	SALLE 1006 SETIF	itrs.volleyball@yahoo.fr	MANSOURI MOHAMED	0560 86 65 35 0772 59 57 32 036 93 33 59	036 93 33 59
JMB	N° 325 CITE 500 LOGTS BATNA	jmbatna05@yahoo.fr	KHNISSA AMAR	033 29 12 10 0558 68 38 03	033 29 12 10
JSCO	CITE 17 OCTOBRE 1961 OULAD ADOUANE	jscoavolleyball@gmail.com	BENMILA HICHAM	036 60 83 73	036 60 83 73
MBB	SALLE AMIROUCHE RUE ELHADI BOUZELMATE BEJAIA	mbbvoley@gmail.com	BOUDJELOUD ABD EL KRIME	034 12 92 72 0551 66 22 43	034 12 92 72
MCBL	SALLE DADA YOUNES LAGHOUAT	mohamedcherier@yahoo.fr	KISSARI MAHMMOUD	029 14 53 55 0661 55 07 07	029 14 53 52
MRHB	STADE APC HASSI BOUNIF	kadavb@hotmail.fr	BRAHIMI KADA	0779 35 08 64	041 27 66 49
NCB	SALLE EPS(SALLE BLEUE) CITE NACERIA BEJAIA	ncbvolleyball@hotmail.fr	KABLA FARES	034 22 92 81 0553 25 95 52	034 22 92 81
NRBBA	RUE BFG DE LA GARE	djamalkhrissat@hotmail.fr	KHRISSAT ABDELGHANI	0561 23 66 72 035 67 53 10	035 67 53 10
NRC	BIBLIOTHEQUE PUBLIC DE CHLEF	najmetchlef02@live.fr	BELHACHEMI M'HAMAD	02771 72 34 0663 70 40 83	027 71 72 34
NZ	CSP MMOHAMED BOUZIDI AIN D'HEB MEDEA	cmazighi@yahoo.fr	MAZIGHI CHAWKI	0558 90 18 97	025 59 63 71
OEK	STADE VOLLEYBALL CENTRE D'EL KSEUR	oekvolleyball@gmail.com	MALEK NOURDDINE	034 82 14 04 0669 14 97 76	034 82 14 04
OMK	BP 354 ELMIMIA 18001	omkvolleyball@gmail.com	FANIT LAMIE	0770 38 69 39	034 02 45 45
POC	A.P.C DE CHLEF B.P 122 --CHLEF	pocchlef@yahoo.fr	HEUS MOHAMED	0550 97 84 34 027 77 90 05	027 77 90 05
RCB	TOUDJA CENTRE BEJAIA	rcbejaiavolleyball@yahoo.fr	KECHBIT CHABANE	0560 94 01 43	034 12 71 86
RCM	HLM BENYOUNES ELHADJ	rcmsilavolley@yahoo.com	LAKHDAR HAMINA ABDLHAMID	035 55 17 83 0557 14 52 13	035 55 17 83
SVB	ROUTE COMMUNALE SEDDOUK BEJAIA	seddoukvb@hotmail.fr	BOUAZZA TAHIR	034 32 37 15 0776 21 65 59	034 32 37 15
WAT	BD COLONELLOTFI TLEMCEN	volleytlemcen@yahoo.fr	MERAD BOUDIA ABDELLATIF	043 27 61 49 055510 05 09	043 27 61 49
WOR	COMPMEXE ROUIBA	volleyballrouiba@gmail.com	ABDI HOCINE	021 85 19 57 0554 76 44 01	02185 19 57

ANNUAIRE DES LIGUES

Ligues	Adresse	E-mail	N° Tel	N° Fax	N° Tel Président
Alger	56, RUE LARBI BEN M'HIDI ALGER	lavb2011@yahoo.fr	021 73 43 46	021 73 43 46	0770 16 69 24
Annaba	MAISON DE JEUES KHALDI ABDERRAHMANE 23000 ANNABA	ligue_volley_ball23@yahoo.fr	038 83 56 19	038 83 56 19	0778 85 73 23
Batna	STADE OPW DU 1er NOUNEMBRE 54 05000 BATBA	lvbbatna05@yahoo.fr benhamdan25@yahoo.fr	033 75 86 68	033 75 86 68	0773 33 90 47
Béjaia	01, PMACE PATRICE LUMMUMBA BEJAIA	lwvbejaia@hotmail.fr	034 22 89 75	034 22 89 75	
Biskra	MAISON DES LIGUES BEI MORRAH BISKRA	lwvbiskra@yahoo.fr	033 75 86 68	033 75 86 68	0550 39 23 24
Blida	OPOW MUSTAPHA TCHAKER BLIDA	lwvbblida@yahoo.fr	025 43 09 59	025 43 09 59	0795 70 10 31 0561 96 85 28
Boumerdes	SALLE OMS BOUMERDES	volleyboum@gmail.com	024 8152 48	024 8152 48	0554 19 10 43
Chlef	MAISON DES LIGUES CIA DES FONCIONAIRES CHLEF	lwvbc02@hotmail.com	027 77 39 10	027 77 39 10	0792 86 07 37
Constantine	72,RUE ELARBI BEN MHIDI PB 12 RP	lvbcne@yahoo.fr	03190 04 18	03190 04 18	055571 31 02
Djelfa	SALLE OMS CITE 05 JUILLET DJELFA	lvbdjelfa17@gmail.com	027 90 91 29	027 90 91 29	0792 65 42 20 0554 51 66 06
El Oued	BP 1444 039000 ELOUED	lwvbeloued@yahoo.fr	032 24 78 41	032 24 78 41	0661 39 97 39
Ghardaia	BP 85 GHARDAIA MAISON DES LIGUES	lwvb47@yahoo.fr	029 88 09 06	029 88 09 06	0662 98 92 36
Illizi	CSP ILLIZI 33000	lwvbi@yahoo.fr	029 41 27 85	029 41 27 85	0662 12 44 88 0662 32 00 56
Jijel	OPOW JIJEL	liguevolleyjijel@yahoo.fr	034 47 71 70	034 47 71 70	0771 2939 07
Laghouat	STADE 18 FEVRIER LAGHOUAT	lwvblaghouat@outlook.fr	029 92 79 29	029 92 79 29	0550 62 23 93
Mascara	STADE UNITE AFRICAINE	lmvb29@yahoo.fr	045 81 59 01	045 81 59 01	0780 51 98 59
Médéa	OPOW IMAME LIES DE MEDEA	lwmvb26@gmail.com	025 58 40 38	025 58 40 38	
Mila	STADE BELAID BELKACEM MILA 43000	w.volleyball@yahoo.fr	031 47 50 58	031 47 50 58	0541 78 93 70
Mostaganem	MAISON DE JEUNES HASSI MAMECH	saadabenfreha@yahoo.fr	045 21 68 81	045 21 68 81	0550 56 57 41
Oran	MAISON DES LIGUES SPORTS,11 RUE FERH HADJ OUSSAMA ORAN	lovb31@yahoo.fr	041 51 30 64	041 51 30 64	0771 88 26 14
Ouargla	BP 99 OUARGLA	liguevolleyouargla@gmail.com	029 76 46 51	029 76 46 51	
Saida	MAISON DES LIGUE SAIDA	bourezig-naceur@outlook.com	048 51 82 65	048 51 82 65	0670 28 45 19
Sétif	BP N° 69 SETIF 19000	lpsvb@yahoo.fr	036 74 35 28	036 74 35 28	0661 84 20 63
Sidi-Bel-Abbès	OPOW 24 FEV 56 SBA	lahcensekrane@gmail.com	048 54 16 69	048 54 16 69	0551 65 38 33
Skikda	COMPLEXE DE PROXIMITE DES FRERES BOUHADJA BP 119 SKIKDA	liguevbskikda@gmail.com	038 70 12 07	038 83 56 19	0555 02 97 51 0778 56 26 21
Tlemcen	OPOW AKID LOTFI BIROUNA	lvt13000@yahoo.fr	043 27 89 75	043 27 89 75	0557 90 99 45
Tiaret	RUE SAIM DJILALI	lwvb14@yahoo.fr	046 42 82 23	046 42 82 23	0555 21 83 54
Tizi-Ouzou	STADE 1er NOVEMBRE TIZI OUZOU	liguetiziouzou@yahoo.fr	026 11 88 38	026 11 88 38	

INFORMATIONS UTILES

- **Siège FAVB :**
- **Adresse postale : salle OMS cité Didouche Mourad Oued Semmar 16059 ALGER**
  TELEPHONE FAVB :
  - **TEL / FAX :+ 213(0) 21/ 52-55-04**
  - **TEL: + 213(0) 21/52-60-20**

Site web : www.afvb.org
E-MAIL : favb2004@yahoo.fr

- Pour toutes opérations financières, procédez par virement au compte FAVB

BEA Code Banque : **002, Code Agence : 00018**
N° de compte : **00200018180325041241**
Adresse : BOULEVARD ZIGHOUT YOUCEF - ALGER

- **Adresse Du Tribunal Arbitral des sports :**

Comité Olympique Algérien BP 460 BEN-AKNOUN 160 16 ALGER.
TEL N° : 023-38-13 -77